



Dans sa lettre adressée aux Français le 13 janvier 2019, entièrement reprise sur le site internet de la commune, le Président de la République nous invite à participer au grand débat national.

Les échanges sont axés autour de quatre grands thèmes : la fiscalité et les dépenses publiques, l'organisation de l'Etat et des services publics, la transition énergétique, la démocratie et la citoyenneté.

Pour faciliter l'organisation de ce grand débat national, nous mettons à votre disposition des formulaires d'expression citoyenne sur le site internet de la commune. Les formulaires recueillis par la mairie seront remis à la Mission grand débat national. Les citoyens peuvent également contribuer au débat en ligne.

Pour l'organisation d'un débat public, la commune du Genest-Saint-Isle mettra à la disposition des collectifs citoyens ou des associations, les moyens matériels nécessaires pour la libre tenue de ceux-ci.

Le Genest-Saint-Isle a fait, ces derniers temps, l'objet d'une publicité dont nous nous serions bien passés. En effet, le facteur indélicat, ou souffrant, a mis dans l'embarras nombre d'usagers puisque certains des courriers distribués en janvier 2019 dataient de plusieurs mois. Ceci dit, je tiens, au nom de tous les Genestois, à redire tout l'attachement que nous avons pour nos facteurs en général, et notre factrice Agnès en particulier, de même pour Mélissa, à l'agence postale communale. Elles n'ont pas été épargnées ces derniers temps, alors qu'elles n'ont rien à se reprocher, bien au contraire. Quant à la direction de la Poste, elle a réagi immédiatement dès que je l'ai informée des dysfonctionnements, et engagé un autre facteur.

Bien à vous.

SOMMAIRE

INFORMATIONS MUNICIPALES

- P 2 - Retour sur la cérémonie des vœux du 11 janvier 2019
- Conseil municipal du 21 janvier 2019
- P 3 - Grand débat national
- Opération « Job Jeunes » vacances d'été 2019
- Etat civil
- Balayage mécanique des rues
- P 4 - Accueil de Loisirs - ALSH
- Kub'ados
- P 5 - Recensement de la population dans notre commune
- Les chiens dans la cité

VIE ASSOCIATIVE

- P 6 - Les Godillots du Plessis
- Batterie fanfare l'Infatigable
- APE
- USG Tir à l'arc
- P 7 - Atoulire

INTERCOMMUNALITE

- P 7 - Le réseau des bibliothèques

VIE SCOLAIRE

- P 8 - Ecole primaire publique Albert Jacquard

AUTRES INFORMATIONS

- P 9 - Association des donneurs de sang
- Région Pays de la Loire – comité de lignes
- RESO'AP
- P 10 - UDAF 53
- Petites annonces
- Objets trouvés
- P 11 - Remise des articles pour les infos
- Dates à retenir

Retrouvez actualités et photos sur le site internet de la commune :
<http://www.le-genest-saint-isle.mairie53.fr/>

INFORMATIONS MUNICIPALES

RETOUR SUR LA CEREMONIE DES VŒUX DU 11 JANVIER 2019



Lucas COME, Cross court et long,
a été récompensé pour son parcours sportif.



Enzo GARIDO, chanteur,
a été mis à l'honneur lors de
cette cérémonie des vœux.

Nouvelles activités professionnelles



Mme BRUNET Laurence :
Laurence Coiffure
coiffure à domicile

Mme GEORGEAULT Virginie
Virginie Réflexologie
réflexologue plantaire



M. PANCHER Anthony :
AMS (Anthony Maçonnerie
Services) – maçonnerie –
démoussage – peinture
extérieure - ramonage

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JANVIER 2019

L'ensemble des délibérations, consignées dans un registre, est consultable en mairie. Chacun peut, en outre, assister librement aux séances du Conseil.

Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR)

Il est proposé d'inscrire au PDIPR :

- Liaison douce RD 278, entre le carrefour avec la RD 576 et Saint-Isle – réalisée en 2014,
- Chemin rural goudronné entre la RD 278 et le lieu-dit « le Haut Coudray »
- Chemin rural en terre entre « le Haut Coudray » et la RD 278 (lieu-dit « le Marais »)
- Chemin rural en terre au lieu-dit « le Grand Vau » environ 70 m permettant la liaison entre les itinéraires de St Berthevin (CAL) et ceux du Genest-Saint-Isle (CCPL)

Lotissement de l'Orée du Plessis 4 - avenants

Avenants n°2 et n°3 au marché passé avec le groupement d'entreprises EUROVIA/FTPB :

Une source a été découverte sur les lots 21 à 27. Les travaux de drainage seront réalisés par l'entreprise FTPB. Le montant de l'avenant n°2 s'élève à 15 517.10 € HT. La proposition de l'entreprise FTPB, de réaliser un remblai en matériau granulaire à l'arrière du muret de soutènement en fonds des lots 17 à 24 est acceptée. Le montant de l'avenant n°3 s'élève à 19 752.00 € HT.

Événement climatique exceptionnel du 9 juin 2018 – aménagement d'un pont cadre chemin de Pinceloup

Suite aux événements climatiques exceptionnels du 9 juin 2018, le ruisseau de la Pelluère a fortement submergé la voirie et inondé un quartier résidentiel entraînant des dégâts importants chez les particuliers, sur la voirie et les berges du ruisseau. Le mur de soutènement de la buse est entièrement à refaire.

Pour réaliser ce passage busé et assurer l'écoulement d'une crue centennale, une étude de dimensionnement hydraulique a été réalisée par le bureau d'études Hydro Concept.

Conformément à la délibération du 4 septembre 2018, une consultation a été lancée pour l'aménagement de l'ouvrage de franchissement du ruisseau. Il est décidé de retenir l'offre de l'entreprise LEMEE TP, mieux-disante, dont le montant s'élève à 69 770.00 € HT.

Vente de bois

Le prix de vente du bois est fixé comme suit :

- 30 € la corde de bois debout
- 55 € la corde de bois à débiter (abattu)
- 65 € la corde de bois débité

INFORMATIONS MUNICIPALES

GRAND DEBAT NATIONAL JUSQU'AU 15 MARS 2019



Dans sa lettre adressée aux Français le 13 janvier 2019, le Président de la République vous invite à participer au grand débat national.

Ces échanges sont axés autour de quatre grands thèmes tels que :

- la fiscalité et les dépenses publiques,
- l'organisation de l'Etat et des services publics,
- la transition énergétique,
- la démocratie et la citoyenneté.

• Des formulaires d'expression citoyenne sont à votre disposition sur le site internet de la commune : www.le-genest-saint-isle.mairie53.fr - rubrique actualités et au secrétariat de mairie. Pour restituer ces formulaires, ils seront recueillis par la mairie et remis à la Mission grand débat national.

• Le site internet www.granddebat.fr permet aussi au citoyen de contribuer au débat en ligne.

• Pour l'organisation d'un débat ainsi que des informations concernant notre territoire, le site www.granddebat.fr propose le kit méthodologique. La charte du grand débat est aussi accessible sur le site. La commune du Genest-Saint-Isle mettra à la disposition des collectifs citoyens ou des associations les moyens matériels nécessaires pour la libre tenue des débats.

• Si vous souhaitez un appui pour trouver un animateur, vous pouvez contacter la mission via son numéro vert (0800 97 11 11) ou à l'adresse électronique : reunionslocales@granddebat.fr

OPERATION « JOB JEUNES » VACANCES D'ETE 2019

Vous êtes âgés de 16 à 18 ans ? La municipalité vous propose de travailler 3h30 par jour (de 8h30 à 12h) pour vous permettre, d'une part, de gagner un peu d'argent, et, d'autre part, de mieux comprendre le travail des agents communaux. Vous participerez à des petits travaux d'entretien sous la responsabilité d'un agent communal, une semaine pendant les vacances d'été.

8 jeunes pourront donc participer à cette opération du 8 juillet au 30 août 2019.

Les candidatures seront reçues au secrétariat de mairie jusqu'au **samedi 23 mars à 12h**. Un tirage au sort déterminera les candidates et les candidats retenus, le **samedi 30 mars à 11h**.

Les jeunes ayant déjà travaillé en 2017 et 2018 ne seront pas prioritaires pour laisser la possibilité à d'autres jeunes de participer à l'opération « Job jeunes ».

ETAT CIVIL

Naissance :

- DESCLOS Tyler, domicilié la Châtaigneraie, 1411 route de Saint-Isle.

Mariages :

- Madame Ginette PAUTREL domiciliée 6 rue de la Butte et Monsieur Serge REAUTE domicilié à la Plaine-sur-Mer (44).

BALAYAGE MECANIQUE DES RUES

Le balayage mécanique des rues aura lieu dans la nuit **du dimanche 17 au lundi 18 février 2019**.

Merci de ne pas laisser vos voitures en stationnement dans la rue pour que la balayeuse puisse passer partout et notamment sur les grilles « avaloirs » des eaux pluviales.

INFORMATIONS MUNICIPALES

ACCUEIL DE LOISIRS ALSH ET PERISCOLAIRE

Le Père Noël est passé à l'accueil de loisirs et périscolaire de la commune !

Jeux de construction, puzzles, jeux de cartes, jeux de plateau etc. pour le plus grand bonheur des petits comme des grands !



Un mercredi à l'accueil de loisirs

Les inventions !



KUB'ADOS

Le Père Noël est également passé au Kub'ados !



Avis de recherche

Pour la réalisation de nos activités, nous sommes à la recherche de :

- Boite à mouchoirs en carton vide
- Vieilles nappes cirées (même abîmées)
- Pièces de scrabble (même incomplètes)
- Chutes de tissus, fils, aiguilles, laine.
- Boutons, fermetures

Au cas où vous auriez, chez vous, un de ces objets qui ne vous sert plus, nous serions ravis de leur donner une seconde jeunesse !

En vous remerciant par avance.

INFORMATIONS MUNICIPALES

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Jusqu'au 16 février 2019

**Des chiffres aujourd'hui pour
construire demain**



Depuis le 17 janvier et jusqu'au 16 février 2019, Mélissa FOUCHER, Céline POIRIER, Chrystèle LEPAGE et Gérard ROUSSEAU agents recenseurs recrutés par la mairie participeront à la collecte des informations qui s'effectue tous les 5 ans.



Mélissa FOUCHER



Céline POIRIER



Chrystèle LEPAGE



Gérard ROUSSEAU

Se faire recenser est un geste civique, utile à tous. Le recensement permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr. Voici toutes les informations pour mieux comprendre et vous faire bien recenser !

C'est utile

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'Etat au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

C'est simple

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'est sûr

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle ; votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Le recensement sur internet : c'est encore plus simple !



Plus de 4,9 millions de personnes ont répondu en ligne en 2018, soit une économie de plus de 31 tonnes de papier. On a tous à y gagner ! Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur www.le-recensement-et-moi.fr Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

LES CHIENS DANS LA CITE sont nos amis ...

Mais lorsque vous êtes le voisin d'un propriétaire de chien qui aboie toute la journée, il y a de quoi perdre patience ! De nombreuses personnes sont excédées par les aboiements intempestifs des chiens ainsi que par les désagréments occasionnés par les déjections animales sur les espaces publics (abords des écoles, trottoirs, espaces verts, cimetière...) et même privés (entrée de garage, cour...) alors que nous mettons à leur disposition gratuitement, des sacs adaptés.

La municipalité fait appel au sens civique des maîtres pour qu'ils veillent à ce que leur chien ne soit pas une gêne pour les autres :

- pas d'aboiements intempestifs, il existe des dispositifs type **collier pour empêcher les aboiements**,
- ramassage des déjections,
- tenue en laisse lors des promenades afin d'éviter toute divagation
- muselière pour les chiens classés « dangereux »,

Rappel (article 1385 du code civil) :

« Le propriétaire d'un animal, (...) est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé ».

Merci de respecter l'environnement et la sécurité de chacun.

VIE ASSOCIATIVE

LES GODILLOTS DU PLESSIS

Randonnée pédestre :

**Dimanche 24 février 2019
à Châlons du Maine**

Distance environ : 11 km.

Rendez-vous pour co-voiturage à 13h15 au Parc du Plessis au Genest-Saint-Isle.

Départ à 14h00 – place de l'Eglise à Châlons du Maine.

Co-voiturage : 3,15 €

Licencié : gratuit / non licencié : 1 €

Responsable de la sortie :

Madeleine FAHIER et Christiane LOUVEL

Tél : 06.23.38.02.65 – 07.80.33.96.45

BATTERIE FANFARE L'INFATIGABLE

L'association vous invite à son assemblée générale qui aura lieu le

**vendredi 15 février 2019
à 20h30 au club house Espace Roger Janvier**



A.P.E.
**Association des parents
d'élèves du groupe
scolaire Albert Jacquard**

Date à retenir

**Vendredi 26 avril à 20h30
Église du Genest-Saint-Isle**

Concert de trompes de chasse
Avec le groupe Les Échos du Bas Maine

Information et réservation seront communiquées dans le bulletin de mars 2019.

USG TIR A L'ARC

Le week-end des 12 et 13 janvier 2019, le club de Laval organisait un concours de tir à l'arc qualificatif au championnat de France et le concours championnat départemental. Le club du Genest-Saint-Isle a participé avec 8 tireurs dont 3 jeunes de moins de 18 ans et adultes avec des résultats très performants puisque nous avons :

- un champion départemental avec Enzo SORIN en benjamin pour son premier concours avec les adultes.
- Louna TREFOUX à la 3^{ème} place en minime.
- de retour au club, Eric SALMON fini champion départemental en catégorie senior 2 compound.
- pour son retour en force avec très peu d'entraînement Siméon POIRIER se fait battre en finale en senior, 1 compound à la flèche de barrage au millimètre près.

Rémi ROUSSEAU, Anthony SAUVAGE, Gaétan PARE se font battre au poteau d'un point pour la troisième place de leur catégorie.

Toutes mes félicitations aux tireurs.
Le président Christophe HATTE





ATOULIRE *Médiathèque* *Espace de rencontres*

Console de jeux vidéo : de février à juin 2019

Avec le soutien de la Bibliothèque départementale de la Mayenne.

Parents, ados, enfants, à vos manettes !
Retrouvez la console Xbox one dans votre médiathèque et venez jouer en famille et/ou entre amis.

La littérature scandinave : février, mars

Dans le cadre du festival « Reflets du Cinéma Scandinave », vous trouverez dans votre médiathèque une sélection d'auteurs scandinaves (Danemark, Finlande, Islande, Norvège et Suède) afin de découvrir cette littérature du nord et vous faire voyager dans des mondes différents de ce que vous connaissez déjà.

Atelier du mercredi le 20 février 2019 de 15h à 17h Médiathèque



Jeux de société

A partir de 6 ans – gratuit
Inscription à la médiathèque

Séance bébés lecteurs vendredi 22 février 2019 à 9h30 Médiathèque

LE RESEAU DES BIBLIOTHEQUES

P'tit Déj' Littéraire

En partenariat avec la Saison Culturelle du Pays de Loiron.

Avec le comédien et metteur en scène Patrick Sueur (Hop Cie), autour du spectacle « Ce que j'appelle oublié » et l'œuvre de Laurent Mauvignier.

Samedi 2 février, 10h30

Médiathèque, Loiron-Ruillé - Gratuit

Et aussi...

Récit en musique « Ce que j'appelle oublié »

Vendredi 1^{er} mars, 19h - Les 3 Chênes, Loiron-Ruillé

À partir de 14 ans, 6 et 8€

Réservations au 02.43.10.25.80

Fabrique ton jeu de société : le DIY est tendance !

Venez exercer vos talents et fabriquer votre jeu de société avec du matériel de récup'.

Mercredi 13 février, 14h30

**Médiathèque, Loiron-Ruillé - À partir de 8 ans
Gratuit, inscription au 09 67 36 90 07**

Escape Game à la Bibliothèque

En collaboration avec l'Unlocked Game Laval

Ambiance Viking pour cet Escape Game éphémère.

Par groupe de deux à dix joueurs, vous devrez chercher des indices disséminés dans une pièce de la bibliothèque, puis les combiner entre eux pour pouvoir avancer dans l'énigme et sortir de la pièce.

Mercredi 13 février 17h / Vendredi 15 février, 20h30 /

**Samedi 16 février, 15h / Samedi 23 février 10h30,
14h30 et 16h30 Médiathèque, Le Bourgneuf-la-Forêt**

Une Rencontre littéraire au cours d'un Apéro- lecture vous sera proposée

Mercredi 6 mars, 19h Cinéma Le Trianon, Le Bourgneuf-La-Forêt - Rencontre gratuite, projection : 5€.

En partenariat avec la Librairie M'Lire de Laval, le cinéma Le Trianon et Atmosphères 53. Dans le cadre du festival Reflets du Cinéma Scandinave, le Cinéma Le Trianon ouvre ses portes au Réseau des Bibliothèques du Pays de Loiron pour une rencontre gustative, littéraire et cinématographique, en présence d'Atmosphères 53 pour une présentation du programme en avant-première suivie d'une projection programmée dans le cadre du festival !

VIE SCOLAIRE

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE ALBERT JACQUARD

Chantons la différence

Tous les élèves du CP au CM2 bénéficient, depuis le mois de novembre, de séances d'éducation musicale avec l'intervenante Cécile Dy-Guyard. Chanter oui, mais aussi réfléchir... Les classes apprennent des chansons sur le thème de la différence. La différence est partout et elle fait notre force et notre richesse. Grâce à ce projet, les élèves chantent la différence, la comprennent, l'acceptent et effacent les préjugés. Ce projet musical-citoyen sera travaillé tout au long de l'année et sera valorisé en fin d'année par une petite représentation.

Vidéo pour Monsieur le ministre de l'Education Nationale

Lors de sa venue en Mayenne à la rentrée de septembre dernier, M. Blanquer, ministre de l'Education Nationale, a proposé un échange vidéo avec les élèves de CM1/CM2.

Afin de préparer cet échange, ces derniers ont réalisé des recherches en enseignement moral et civique sur le gouvernement, sur le rôle et les fonctions du Président de la République ainsi que de son premier ministre. Cette investigation menée en groupes a ensuite donné lieu à des exposés devant l'ensemble de la classe.

Cela a soulevé de nombreuses questions que les élèves souhaitaient poser au Ministre de l'Education Nationale : *Quelle est la mission à laquelle vous tenez le plus en tant que ministre ? Où pratiquez-vous votre travail ? Que faisiez-vous avant d'être ministre de l'Education Nationale ?...*

Les élèves ont alors imaginé un journal télévisé au cours duquel ils pourraient faire part de leurs recherches initiales et de leurs questions. Chacun a pu contribuer à sa manière à la production de ce premier JT genestois en endossant un ou plusieurs rôles : cameramen, journalistes, envoyés spéciaux, personnes interviewées... Le montage final a abouti à une mise en scène vivante et très originale auquel M. Blanquer répondra dans les semaines à venir.



AUTRES INFORMATIONS



ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG

*Communes de Saint-Berthevin,
Ahuillé, Loiron-Ruillé et le Genest-Saint-Isle*

**Venez donner votre sang
de 14h30 à 18h30
au centre de rencontres de Saint-Berthevin
rue du Haut Bourg**

- le vendredi 1^{er} mars 2019
- le vendredi 10 mai 2019
- le lundi 22 juillet 2019
- le vendredi 20 septembre 2019
- le vendredi 6 décembre 2019

Ou sur rendez-vous au 02.43.66.90.00

REGION PAYS DE LA LOIRE COMITE DE LIGNE

**Usagers des transports régionaux
vous avez la parole !**

La région Pays de la Loire, autorité organisatrice du service régional de transport des voyageurs, organise un comité de lignes « Mayenne » le

**Judi 28 février 2019 à 18h30
à la salle des fêtes du Genest-Saint-Isle
réunion publique**

L'accès à la réunion est libre et ouvert à tous.
Pour s'informer, débattre et recenser les besoins en présence des usagers, des associations et des exploitants.

Ce comité de lignes «Mayenne» concerne les lignes de transport de voyageurs suivantes :

- Ligne 22 «Laval – Le Mans» (fer)
- Ligne 27 «Laval – Vitré – (Rennes)» (fer)
- Ligne 28 «Nantes – Angers – Laval - Rennes» (fer)
- et les lignes routières interurbaines régulières du réseau Pégase (ex réseau départemental)

Les personnes intéressées pourront télécharger, quelques jours avant le 28/02, le dossier de réunion sur le site internet à l'adresse suivante :
<http://bit.ly/comitepd>

Renseignements au 02.28.20.54.30 ou
comitedelignes@paysdelaloire.fr

RESO'AP

(Réseau social d'aide à la personne)

**Accompagnement, solidarité et présence
tels sont les objectifs de RESO'AP**

Fondée par la MSA Mayenne-Orne-Sarthe et les Fédérations Générations Mouvement des 3 départements, RESO'AP a pour but de maintenir l'autonomie des personnes par la mobilité sur les territoires et faciliter le maintien à domicile pour toutes personnes de tous régimes (personnes âgées, personnes en insertion socioprofessionnel, personnes handicapées...).

A ce jour, l'Association compte 155 bénévoles et 753 bénéficiaires pour les 3 départements.

Le département de la Mayenne compte 55 bénévoles et 211 bénéficiaires.

Si vous disposez d'un peu de temps libre, venez nous rejoindre et devenez bénévole, c'est vous qui fixez le cadre des accompagnements en fonction de vos disponibilités.

Si vous souhaitez bénéficier des services, pour tout renseignement, veuillez contacter le : 02.43.39.44.49 (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h) ou par mail : contact@resoap.fr

SITE INTERNET : www.resoap.fr

Notre Partenaire du secteur :

AGHPL (Association Gérontologie et Handicap du Pays de Loiron)

Vous souhaitez vous rendre chez le médecin, le dentiste, à la pharmacie, faire les courses, chez le coiffeur, à Pôle emploi... ces actes simples peuvent devenir un casse-tête pour les personnes les plus isolées. Ce sont des bénévoles proches de chez vous qui assurent les accompagnements, en fonction de vos besoins.

Comment se déroule un accompagnement :

1 - Contactez le standard (02.43.39.44.49) 48 heures minimum avant le rendez-vous ou sortie.

2 - RESO'AP contacte le bénévole proche de chez vous.

3 - Dès l'accord du bénévole, RESO'AP vous communique le nom de bénévole qui vous accompagnera.

4 - A votre retour, le bénévole vous fait signer un coupon de son carnet à souche mentionnant le nombre de kilomètres parcourus.

5- RESO'AP vous adresse la facture (0,55 euros du km + 5 euros d'adhésion annuelle).

AUTRES INFORMATIONS

UDAF 53 **Union Départementale des** **Associations Familiales**

L'UDAF 53 assure 4 missions, définies par le code de l'action sociale et des familles :

- Elle donne des avis aux pouvoirs publics sur les questions d'ordre familial,
- Elle représente officiellement les intérêts de l'ensembles des familles mayennaises,
- Elle gère tout service d'intérêt familial que les pouvoirs publics lui confient.
- Elle peut se porter partie civile devant toutes les juridictions.

Les permanences de l'UDAF

Accueil des familles et défense du consommateur

Accueil du public pour tout problème de la vie quotidienne et litiges de la consommation

Le mercredi et le jeudi au siège de l'UDAF, de 9h à 12h (rendez-vous les autres jours sur demande)

famillesconseil@udaf53.unaf.fr - 02.43.49.52.50

Toutes vos demandes peuvent être également adressées par courriel à udaf53@udaf53.unaf.fr ou sur notre site internet www.udaf53.fr, rubrique contact.

Parentalité

Santé

Permanence d'information et d'accompagnement des usagers du système de santé

Le mardi à la Maison des Usagers (Hôpital de Laval), de 10h à 12h – Tél : 02.43.66.51.33

Aide aux tuteurs familiaux

En partenariat avec l'Association Tutélaire des Majeurs Protégés (ATMP 53), cette permanence permet d'informer les familles sur les fondamentaux de la protection juridique, mais également d'apporter une aide et un soutien dans le suivi des majeurs protégés.

3ème jeudi du mois, au Palais de Justice de Laval (s'adresser à l'accueil), de 9h-12h

1er lundi du mois, à la Mairie annexe de Château-Gontier/Bazouges (sur rendez-vous au 02 43 49 52 57), de 14h00-16h00

3ème lundi du mois, Mairie de Mayenne, (sur rendez-vous au 02 43 49 52 57), de 14h à 16h

Aide aux aidants familiaux

Vous venez en aide à un proche, en partie ou totalement : vous êtes un Aidant Familial. Groupe d'aidants, individuels ou membres d'associations, nous assurons en alternance une permanence d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation de la famille, des proches, amis, etc.

Le mercredi à la Maison départementale de l'autonomie, de 14h à 16h – 02.43.677.577

Parentalité

Permanence téléphonique aux heures de bureau : écoute, information, orientation sur toutes les questions concernant la fonction parentale – anonymat garanti - 02.43.49.52.89

UDAF de la Mayenne « Maison pour les familles »

26 rue des Drs Calmette et Guérin - CS11009
53010 LAVAL

Tel. : 02.43.49.52.52

udaf53@udaf53.unaf.fr

PETITES ANNONCES

- Venez découvrir en avant-première la nouvelle collection 2019 bijoux VICTORIA, porte ouverte le 3 février 2019 de 14h à 18h, 8 impasse de la Noë Piquette, le Genest-Saint-Isle. Tél. : 06.17.35.65.48

- Vend lit 1 personne complet, sommier latte, matelas 10 cm d'épaisseur, moderne, cause double exemplaire. Prix : 70 €. Tél. : 02.43.02.14.45

OBJETS TROUVES

Espace Roger Janvier : 1 paire de lunette monture rose – 1 pull gris rayé rose, Gêmo, 8 ans .

Salle des fêtes : 1 masque Halloween.

Autres : 1 clé grise en forme de croix – 1 bonnet enfant « Orchestra » - écouteurs – 1 sac « Pharmacie Genest-Saint-Isle » - 1 foulard gris – 1 pantalon 6 ans « Orchestra » - 1 pull motif étoile bleu, 6 ans Vert Baudet – 1 sous pull motif fillette blanc – 1 jouet Tortue Ninja® – 1 paire de lunette, monture noire, intérieure de la monture blanche, dans un boîtier noir.

A chaque fin de saison sportive, de nombreux vêtements, oubliés dans les salles de sports, sont déposés en mairie. N'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie pour les récupérer. Nous les conservons un an maximum.

AUTRES INFORMATIONS

REMISE DES ARTICLES POUR LES INFOS

Pour le bulletin municipal du mois
de mars 2019,
remise des articles au plus tard le

Mercredi 20 février 2019
à la mairie.

**Passé cette date, aucun article
ne sera pris en compte**

Merci d'envoyer vos articles par mail à l'adresse :
mairie.le.genest.saint.isle@wanadoo.fr

SITE INTERNET DE LA COMMUNE
www.le-genest-saint-isle.mairie53.fr

Dates à retenir

Au Genest-Saint-Isle En février

Vendredi 15 février	AG – Batterie fanfare l'Infatigable
Mercredi 20 février	Atelier du mercredi - Atoulire
Vendredi 22 février	Séance bébés-lecteurs – Atoulire
Dimanche 24 février	Randonnée à Châlons du Maine Les Godillots du Plessis
Jeudi 28 février	Comité de ligne – Région Pays de la Loire

A la salle les 3 Chênes Loiron-Ruillé

Vendredi 8 février	My (petit) pogo – danse - Salle les 3 Chênes
--------------------	-------------------------------------------------

